

224C0731
FR0000125585-FS0351

27 mai 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 mai 2024, complété notamment par un courrier reçu le 24 mai, le concert composé des sociétés EP Global Commerce (« EPGC »)¹, EPEI III², EPEI², VESA Equity Investment (ensemble « EP »), Attestor Limited³, Trinity Investments Designated Activity Company (« Trinity »)⁴, F. Marc de Lacharrière (Fimalac), Fimalac Développement SA⁵ et France Retail Holdings S.à.r.l. (« FRH »)⁶, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 6 mai 2024, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON (ci-après « CASINO »), et détenir, à cette date et à ce jour, 25 701 542 522 actions CASINO représentant autant de droits de vote, soit 64,95% du capital et 64,87% des droits de vote de cette société⁷, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
F. Marc de Lacharrière (Fimalac)	10 185 190	0,03	10 185 190	0,03
Fimalac Développement	2 877 218	ns	2 877 218	0,00
Total Fimalac	13 062 408	0,03	13 062 408	0,03
Attestor Limited	0	0,00	0	0,00
Trinity	4 413 200 944	11,15	4 413 200 944	11,14
Total Trinity	4 413 200 944	11,15	4 413 200 944	11,14
EPGC	0	0,00	0	0,00
VESA EI	10 911 354	0,03	10 911 354	0,03
EPEI	0	0,00	0	0,00
EPEI III	0	0,00	0	0,00
Total EP	10 911 354	0,03	10 911 354	0,03
FRH	21 264 367 816	53,73	21 264 367 816	53,67
Total EP + FRH	21 275 279 170	53,76	21 275 279 170	53,70
Total concert	25 701 542 522	64,95	25 701 542 522	64,87

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre d'actions et de droit de vote de la société CASINO.

¹ Société de droit tchèque (sise Parizka 130/26, 110 00 Prague 1, République Tchèque) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

² Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 2 place de Paris, 2314 Luxembourg) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

³ Société de droit anglais (« *private limited company* ») (sise 7 Seymour Street, Londres, W1H 7JW, Royaume-Uni) agissant en tant que gestionnaire d'investissement pour certains de ses fonds ou véhicules d'investissement.

⁴ Société de droit irlandais (sise 3 George's Dock, I.F.S.C., Dublin, Irlande) dont la société de gestion est Attestor Limited (« Attestor »).

⁵ Société anonyme de droit luxembourgeois (sise 5B rue François Hogenberg, 1735 Luxembourg) contrôlée directement par la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac).

⁶ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 2 place de Paris, 2314 Luxembourg) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

⁷ Sur la base d'un capital composé de 39 574 044 429 actions représentant 39 622 240 020 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, Trinity a précisé détenir 1 425 690 491 « BSA #1 » CASINO exerçables jusqu'au 27 mars 2028, un BSA #1 donnant le droit à souscrire à une action nouvelle CASINO au prix unitaire de 0,0461 € par action (soit un maximum de 1 425 690 491 actions - hors ajustement légaux et contractuels, le cas échéant – tels que décrit dans la note d'opération visée par l'AMF le 12 mars 2024 sous le numéro 24-068).
